

O.F. C. 8.12.17

L'association Milou est officiellement lancée

Ouilly-du-Houley — Après la fermeture de la classe maternelle, les locaux viennent d'être reconvertis en ateliers d'arts créatifs sous le nom de Milou, une maison intergénérationnelle des loisirs.

Pourquoi ? Comment ?

Comment est venue l'idée de Milou ?

« La page de notre école maternelle rurale a bel et bien été tournée, explique le maire, Bernard Champion mais le conseil municipal et quelques volontaires ne sont pas résignés à abandonner les locaux réhabilités en 2013. » Ils ont constaté que, dans cette partie du territoire, il y avait un déficit en activités artistiques, créatives et culturelles.

La commune a donc décidé de mettre ses locaux à disposition d'une association baptisée Milou pour Maison intergénérationnelle des loisirs d'Ouilly-du-Houley.

Qui va gérer cette structure ?

Il s'agit de bénévoles qui sont réunis dans l'association *Milou*. « Une dizaine de personnes sont enthousiastes et volontaires. Elles se sont réunies pour créer Milou, le 25 octobre, précise le président de la nouvelle association, Christophe Jeanne. Une activité créative était devenue comme une évidence, avec une cible privilégiée : les enfants, en particulier ceux de nos écoles ! »

Quel est le but poursuivi ?

« Nous voulons susciter et promouvoir toutes les activités de loisirs ou culturelle sur ce territoire, que ce soit à Ouilly où les communes environnantes, accueillir et aider les associations et ce pour les publics de tous âges », explique Christophe Jeanne.



Bernard Champion a procédé à l'inauguration de Milou en présence de conseillers départementaux, Audrey Gadenne et Hubert Cioursault.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Quelle sera l'organisation ?

L'association va gérer un planning et accueillir les propositions des associations qui ont choisi de s'engager dans ce projet. Un premier atelier a déjà été proposé le 8 novembre permettant à une quinzaine d'enfants de s'initier à la terre, la pâte à sel à la peinture et aux perles, une seconde, le 22 novembre a reçu dix-huit jeunes accompagnés de plusieurs aînés.

« L'aventure ne fait que commencer », assure le président. Il annonce déjà la création d'ateliers chant, de peinture, de percussions, de musique, de poterie avec également un projet de libre-échange de livres.

Combien paieront les utilisateurs ?

La carte d'adhésion est fixée à 5 €

pour l'année et le tarif sera de 20 € par trimestre pour les enfants. Pour les adultes, tous les ateliers ne sont pas encore ouverts mais la cotisation devrait être du même ordre avec des variantes selon les besoins en matériaux où en équipements spécifiques aux activités qui seront proposées.

Pour plus d'informations, milou14590@gmail.com